

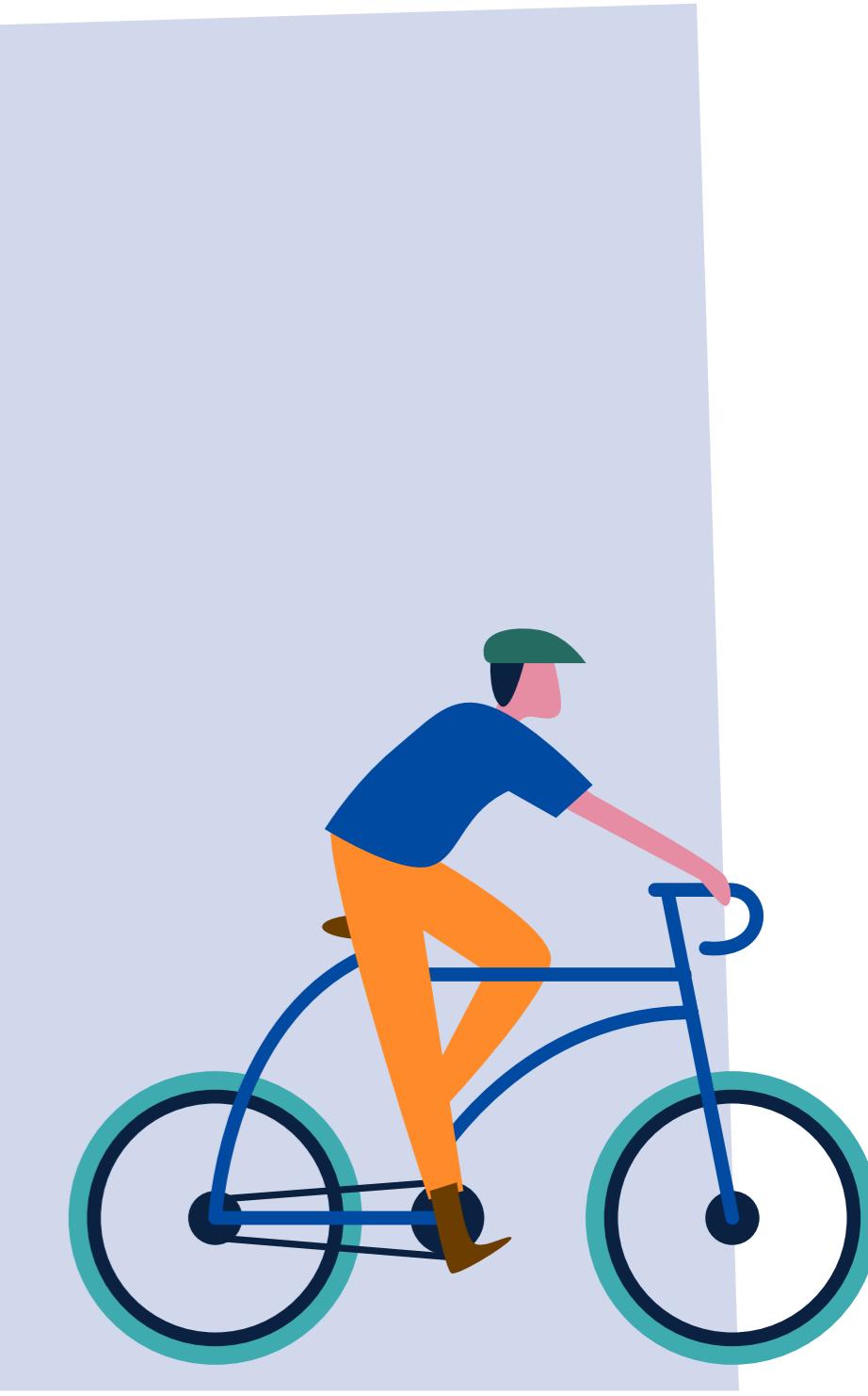
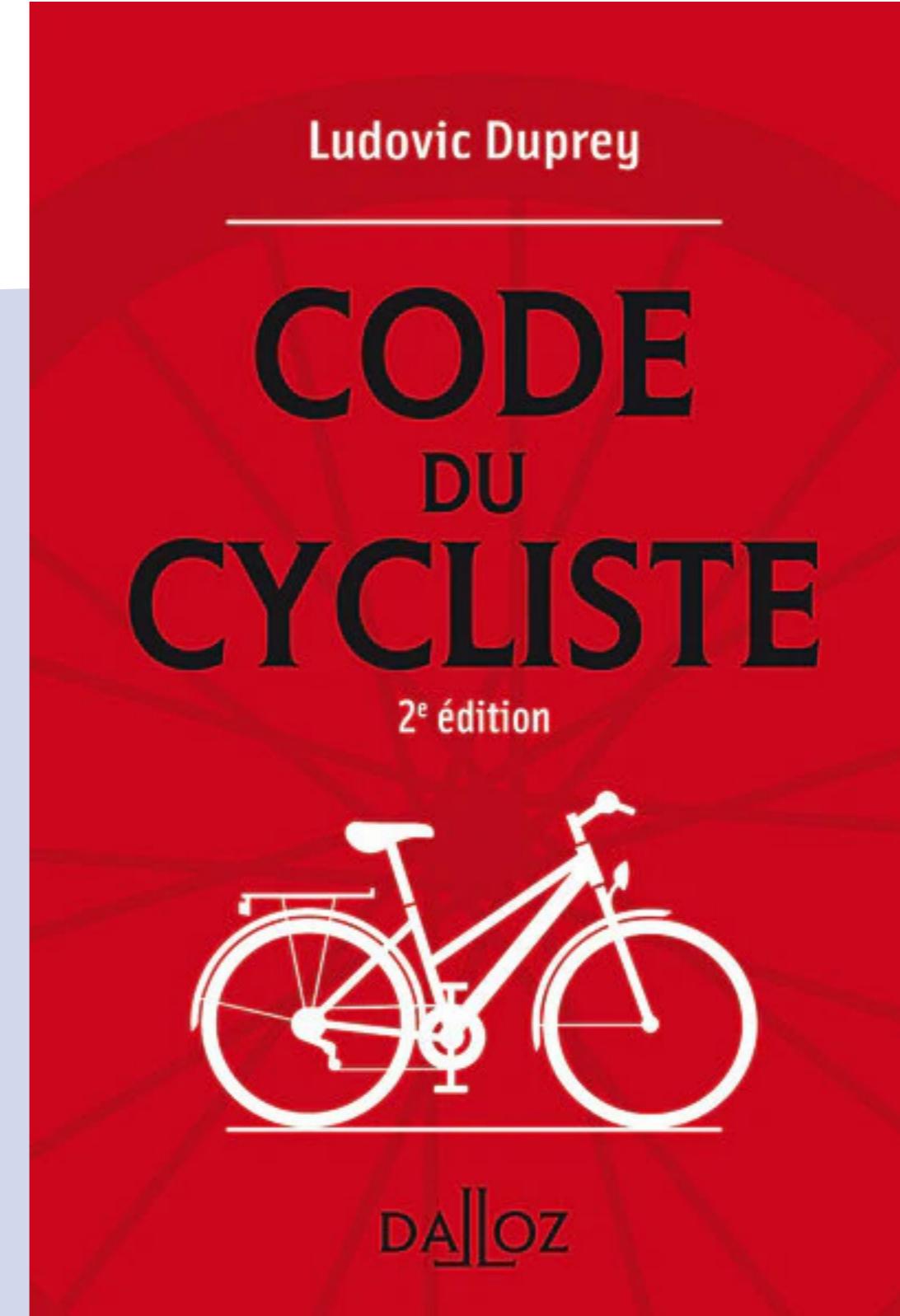
# LE CODE VU DU GUIDON

# INTRODUCTION

Le code vu du guidon est un document issu d'une longue histoire.

Il fut d'abord imaginé par plusieurs associations pro-vélo pour permettre de développer une approche pédagogique du code de la route pour les cyclistes du quotidien.

Il s'appuie également sur des éléments théoriques issus de l'ouvrage *Le Code du cycliste* de Ludovic Duprey. Une référence législative incontournable puisqu'il rassemble des articles de lois présents dans l'ensemble des codes qui traitent des questions de mobilités.



**Nous vous proposons ici une synthèse de ces différentes approches.**

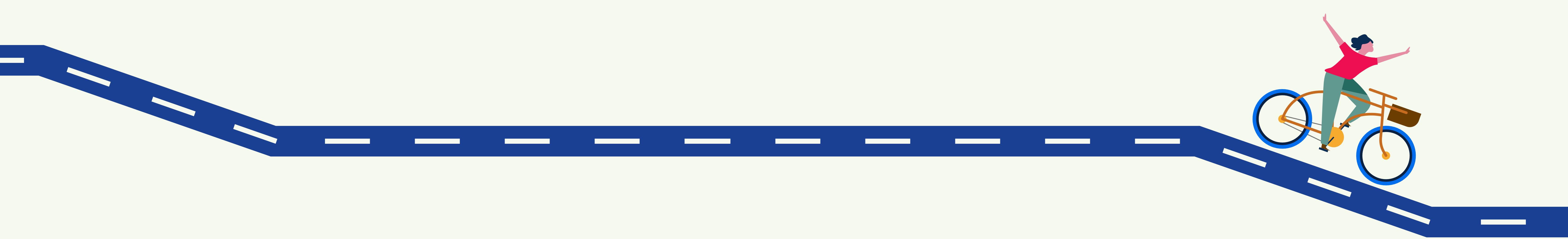
**Bonne lecture !**

# SOMMAIRE

- Révision des panneaux
- Être compris·e et être vigilant·e
- Être visible



# RÉVISION DES PANNEAUX



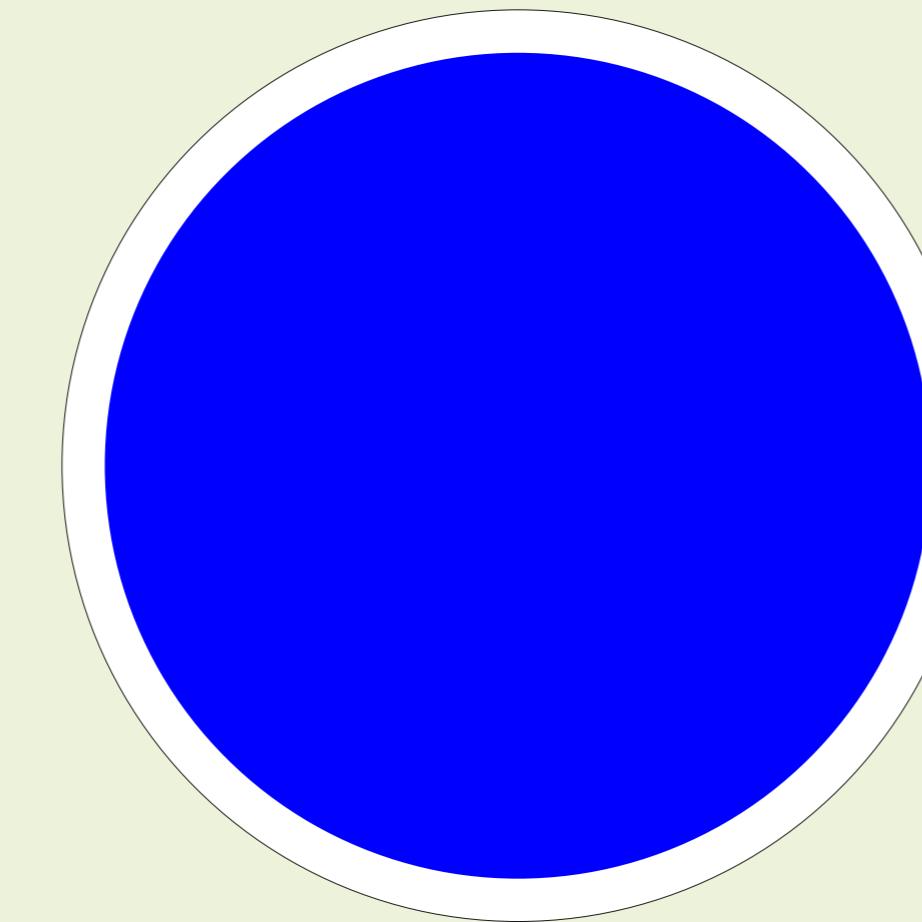
# RÉVISION DES PANNEAUX

**Objectif : indiquer rapidement un certain nombre d'informations.**

Les 4 types de panneaux :



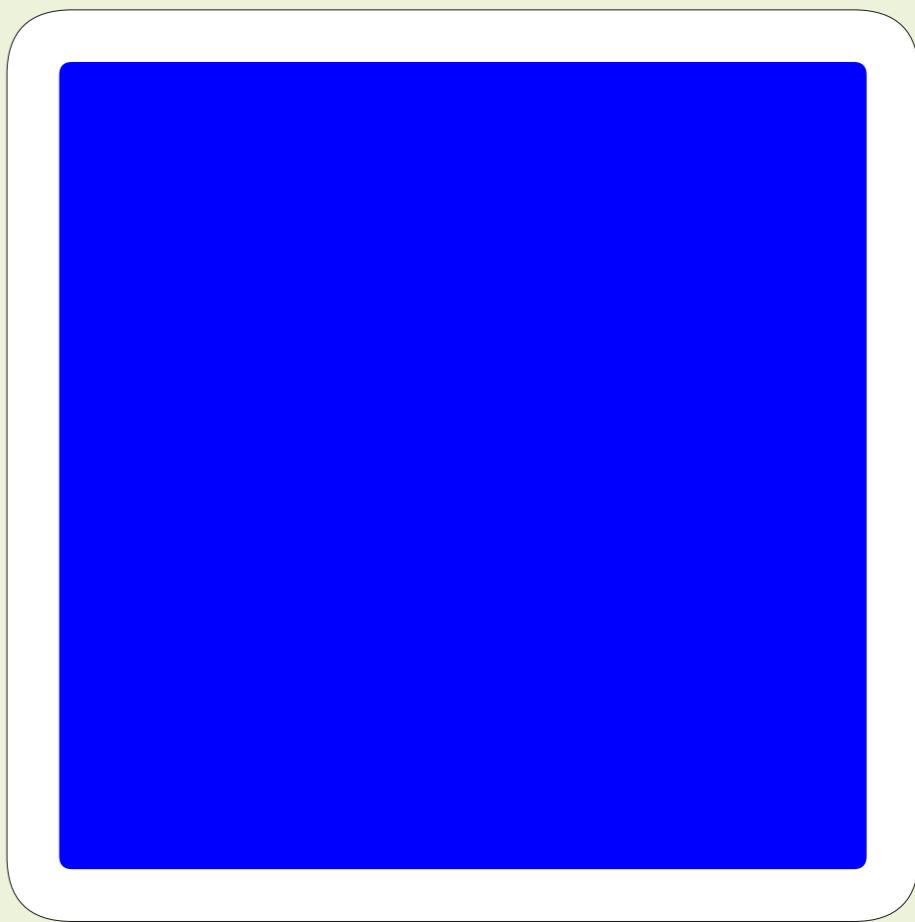
**INTERDICTION**



**OBLIGATION**



**ATTENTION**



**INFORMATION**

# INTERDICTION



L'élément placé à l'intérieur du rond rouge est concerné par une interdiction.

# INTERDICTION

Dans cet exemple l'accès aux vélos est interdit.



+



=



Panneau B9B

INTERDICTION

VÉLO

ACCÈS INTERDIT  
AUX VÉLOS

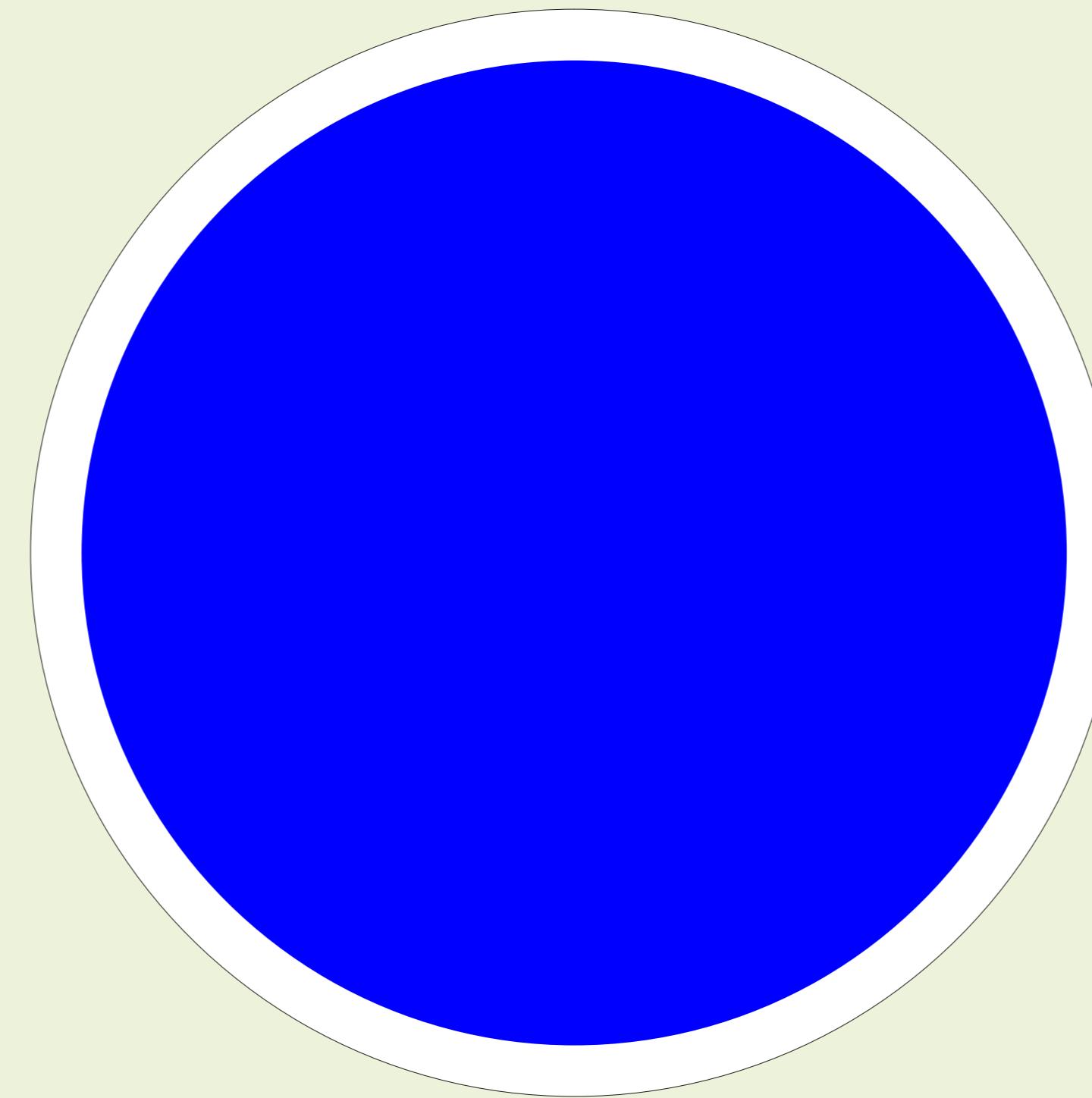
# INTERDICTION - CAS PARTICULIER



Lorsque le panneau M9v2 est associé à un sens interdit, les vélos peuvent quand même circuler.



# OBLIGATION



L'élément placé à l'intérieur du rond bleu  
est concerné par une obligation.

# OBLIGATION

Panneau B22A



Obligation  
d'emprunter  
la voie cyclable  
(piste ou bande)

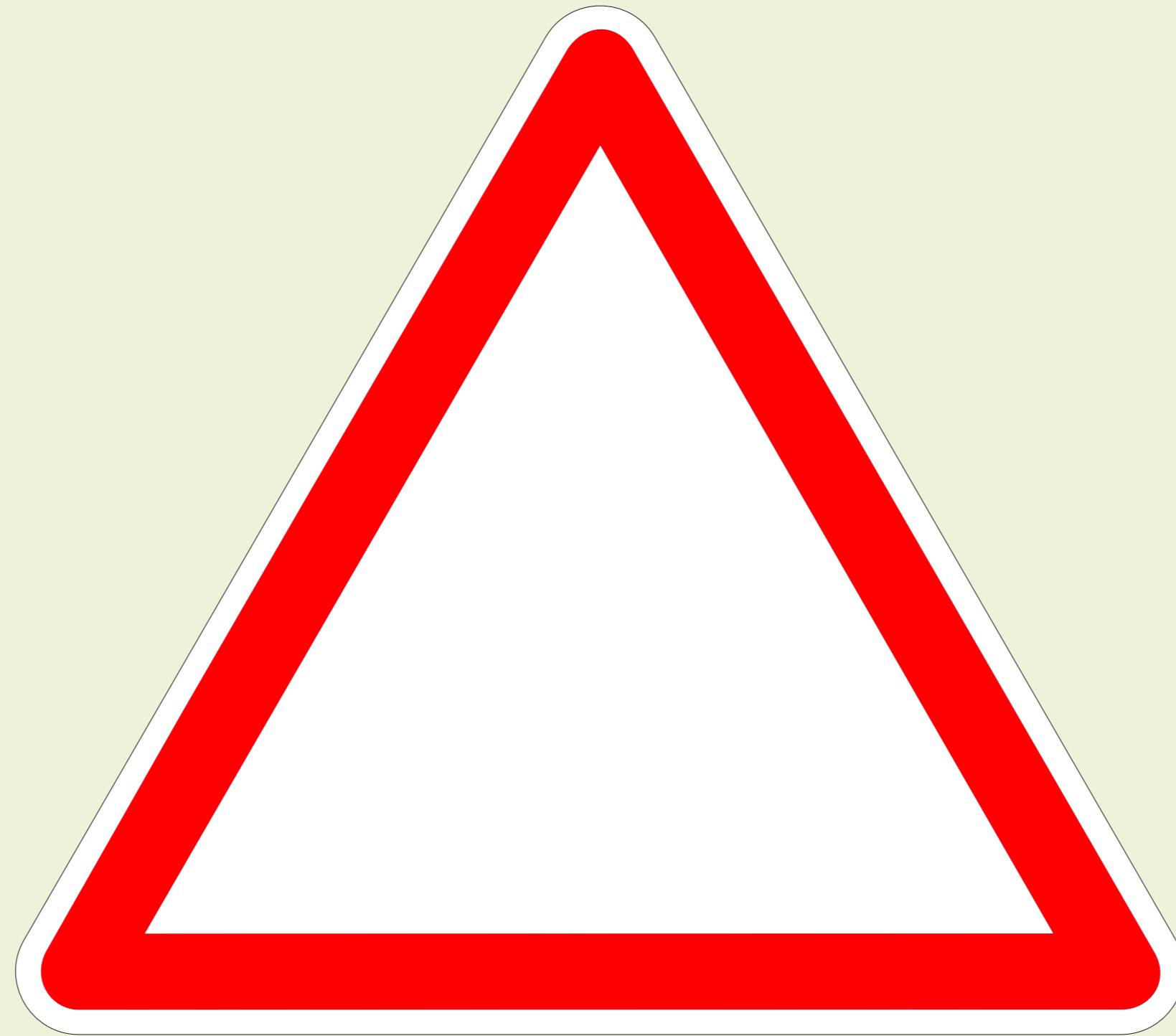
Panneau B40



Fin d'obligation  
d'emprunter  
la voie cyclable  
(piste ou bande)



# ATTENTION



L'élément placé à l'intérieur du triangle  
requiert l'attention des usagers  
et usagères de la route.

# ATTENTION

Panneau A21



Le panneau "danger cycliste"  
indique la présence de cyclistes.

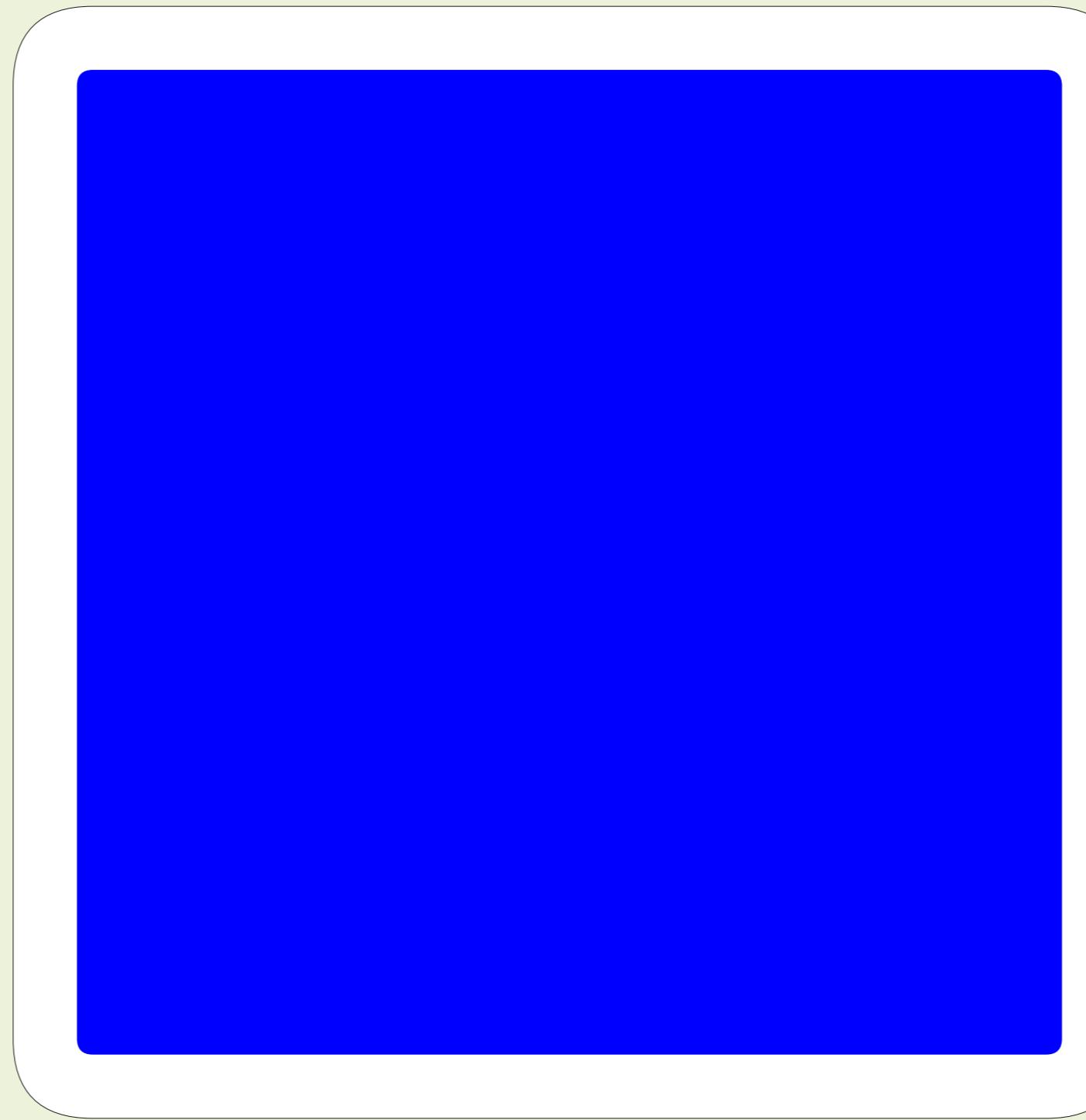
# ATTENTION



Absence de priorité  
pour tous les usagers et usagères



# INFORMATION



L'élément placé à l'intérieur du carré bleu  
indique une information  
non contraignante.

# INFORMATION

Panneau C113

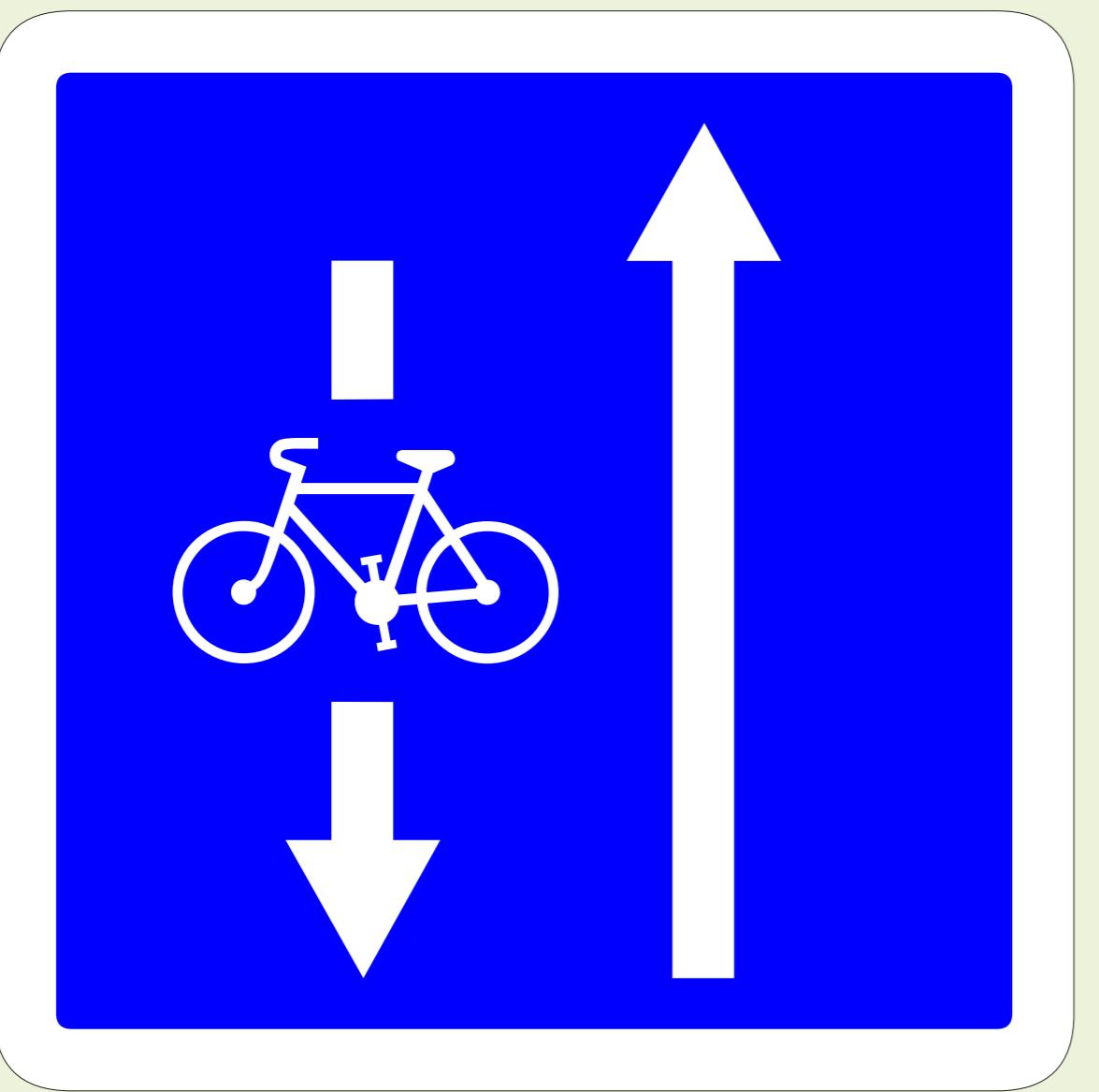


Indication d'une piste  
ou bande cyclable



# INFORMATION

Panneau C24A



Indication  
d'un double sens cyclable



# PANNEAUX COMPLÉMENTAIRES

## Aire piétonne

Section affectée à la circulation des piétons et piétonnes.

Dans cette zone, les véhicules sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont toujours prioritaires.

Panneau B54



Panneau B55



# PANNEAUX COMPLÉMENTAIRES

## Voie verte

Cette voie est réservée à la circulation des piétons et véhicules non motorisés.

La route est donc interdite aux véhicules motorisés sauf les engins de Déplacement Motorisé ou cyclomobiles légers (exemple : trottinettes électriques).

Panneau C115



# PANNEAUX COMPLÉMENTAIRES

## Zone de rencontre

Cette section de route est affectée à la circulation de tous les usagers et usagères.

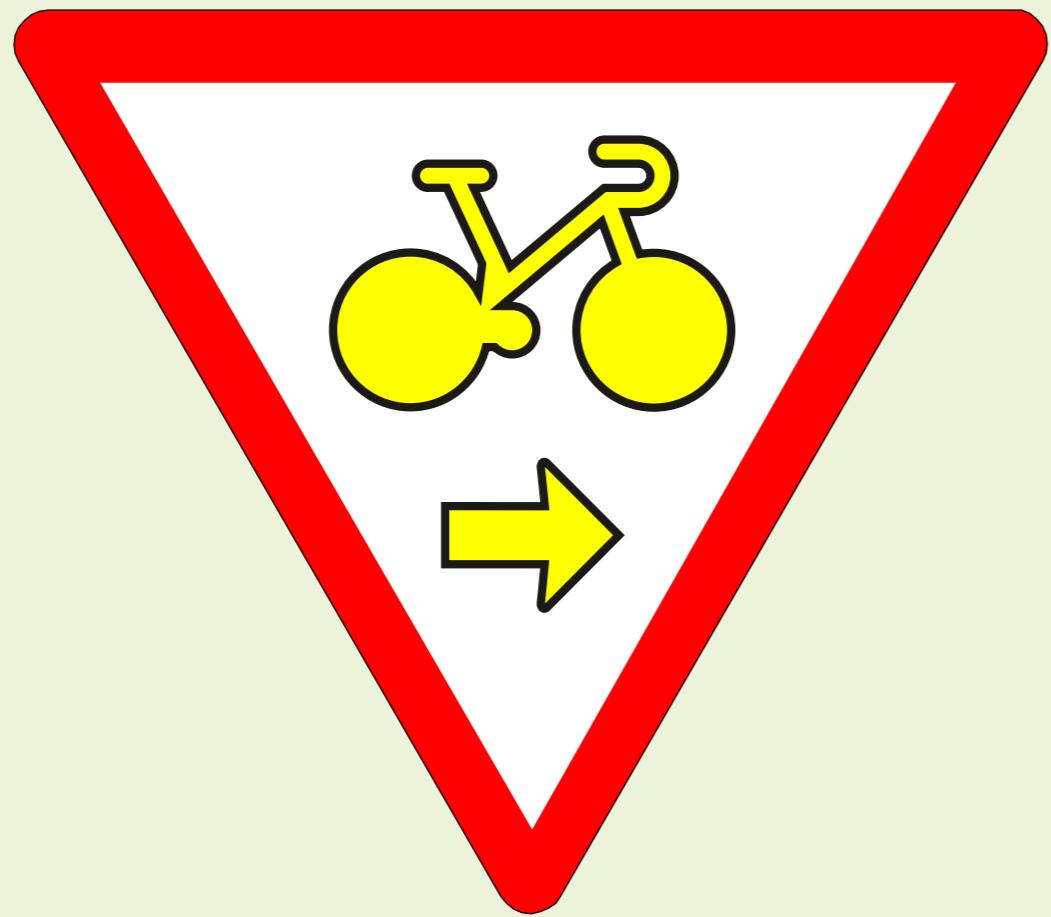
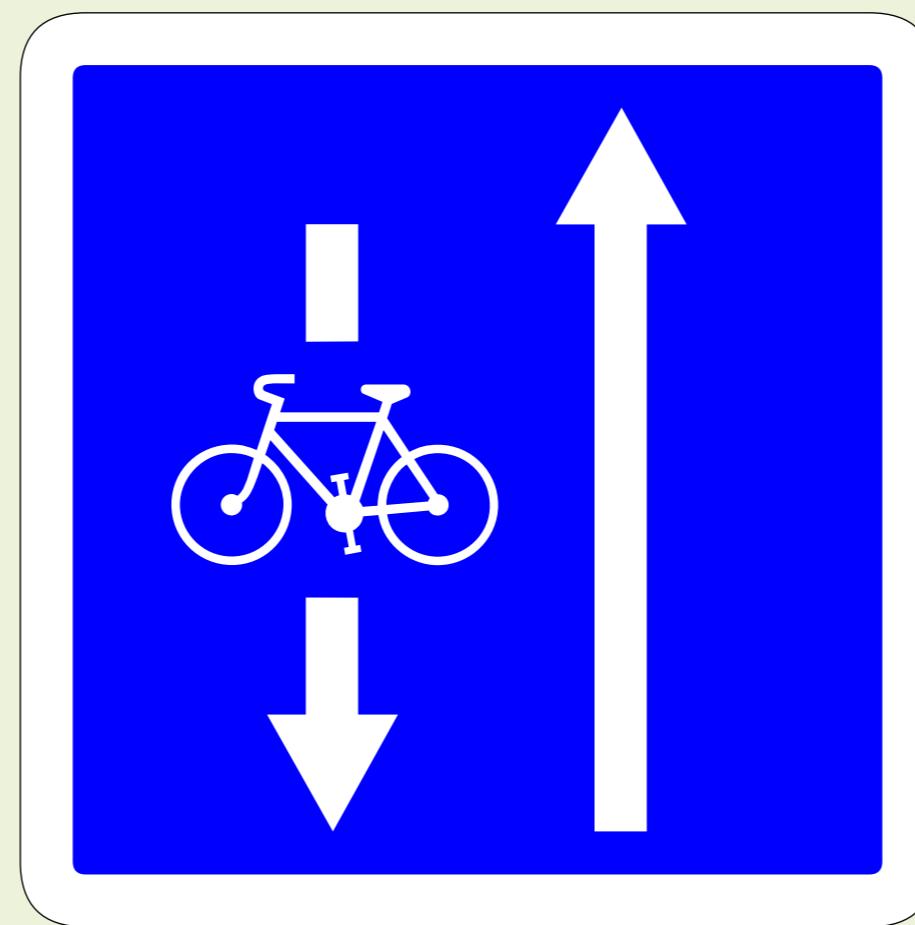
Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et sont prioritaires. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Panneau B52



# LES PANNEAUX À CONNAÎTRE POUR CIRCULER À VÉLO



**ÊTRE COMPRIS·E  
ET VIGILANT·E**



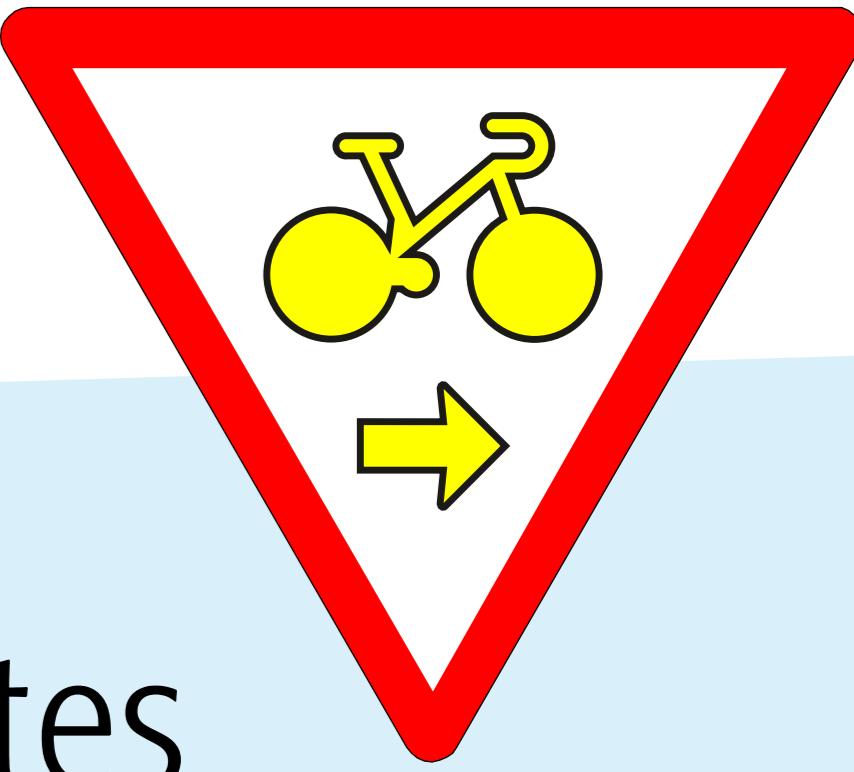
# AVERTISSEUR SONORE

En dehors des villes,  
la sonnette doit être utilisée  
pour avertir les autres usagers  
et usagères.

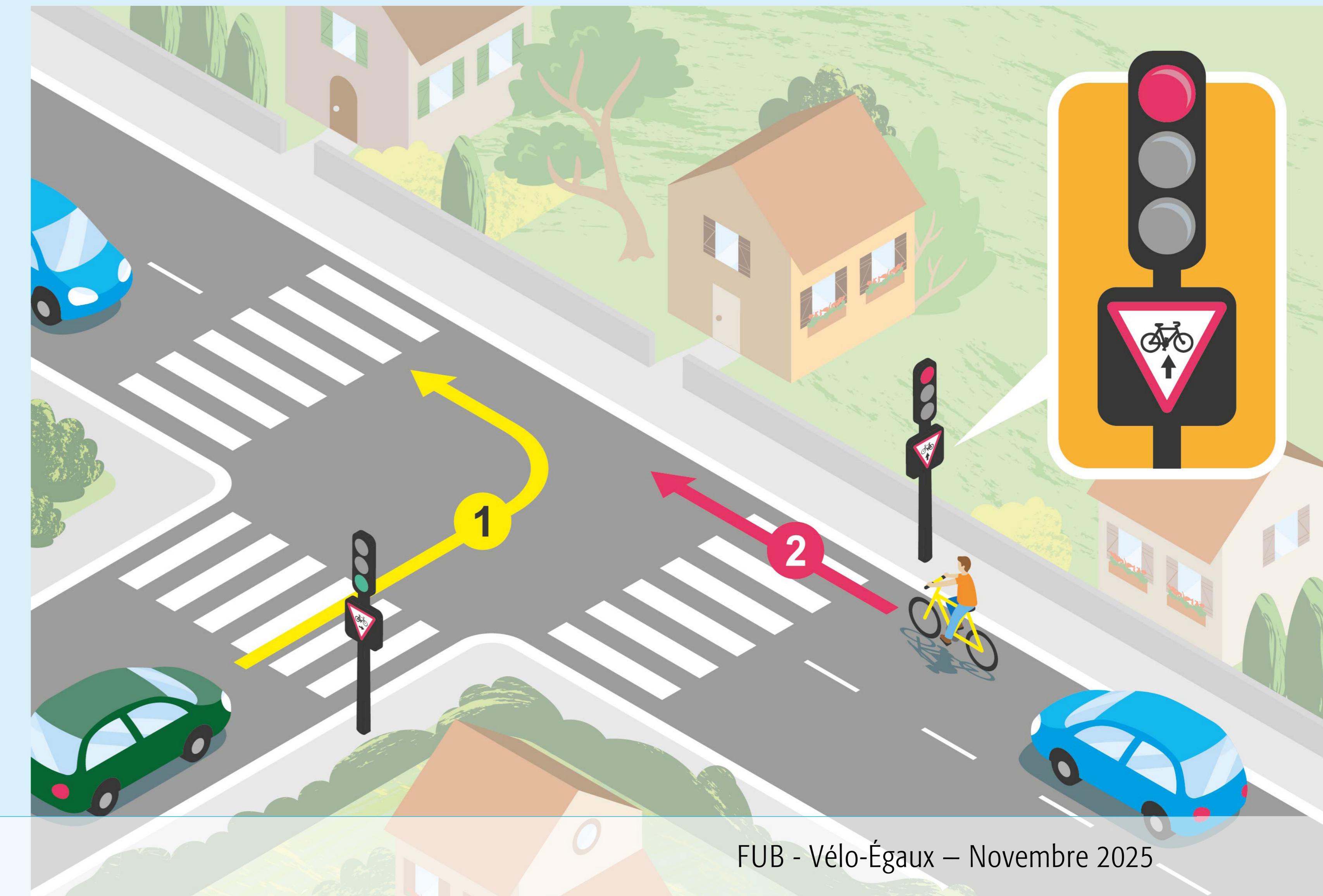
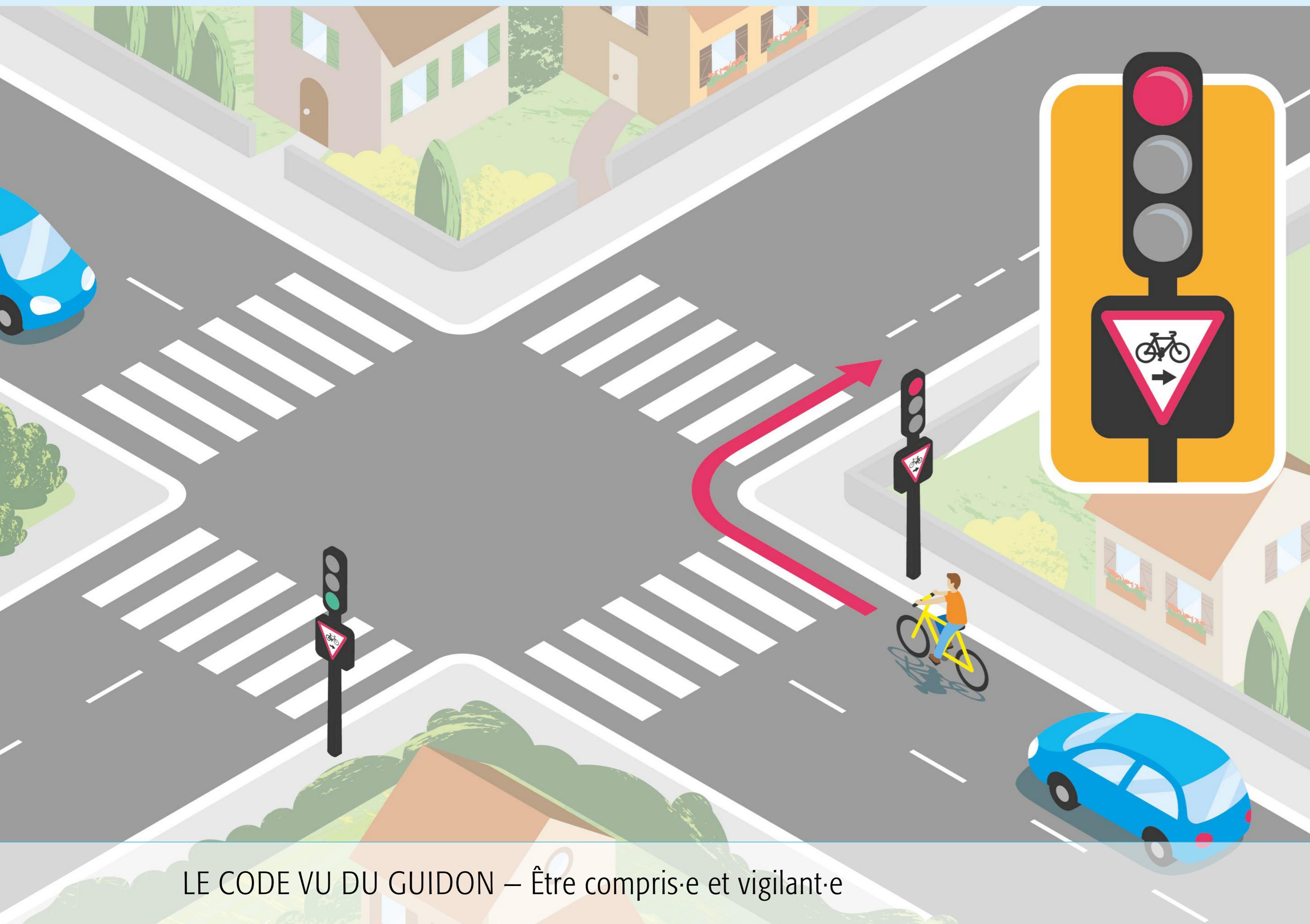
En ville elle ne peut être utilisée  
qu'en cas de danger immédiat.



# CARREFOUR AVEC M12



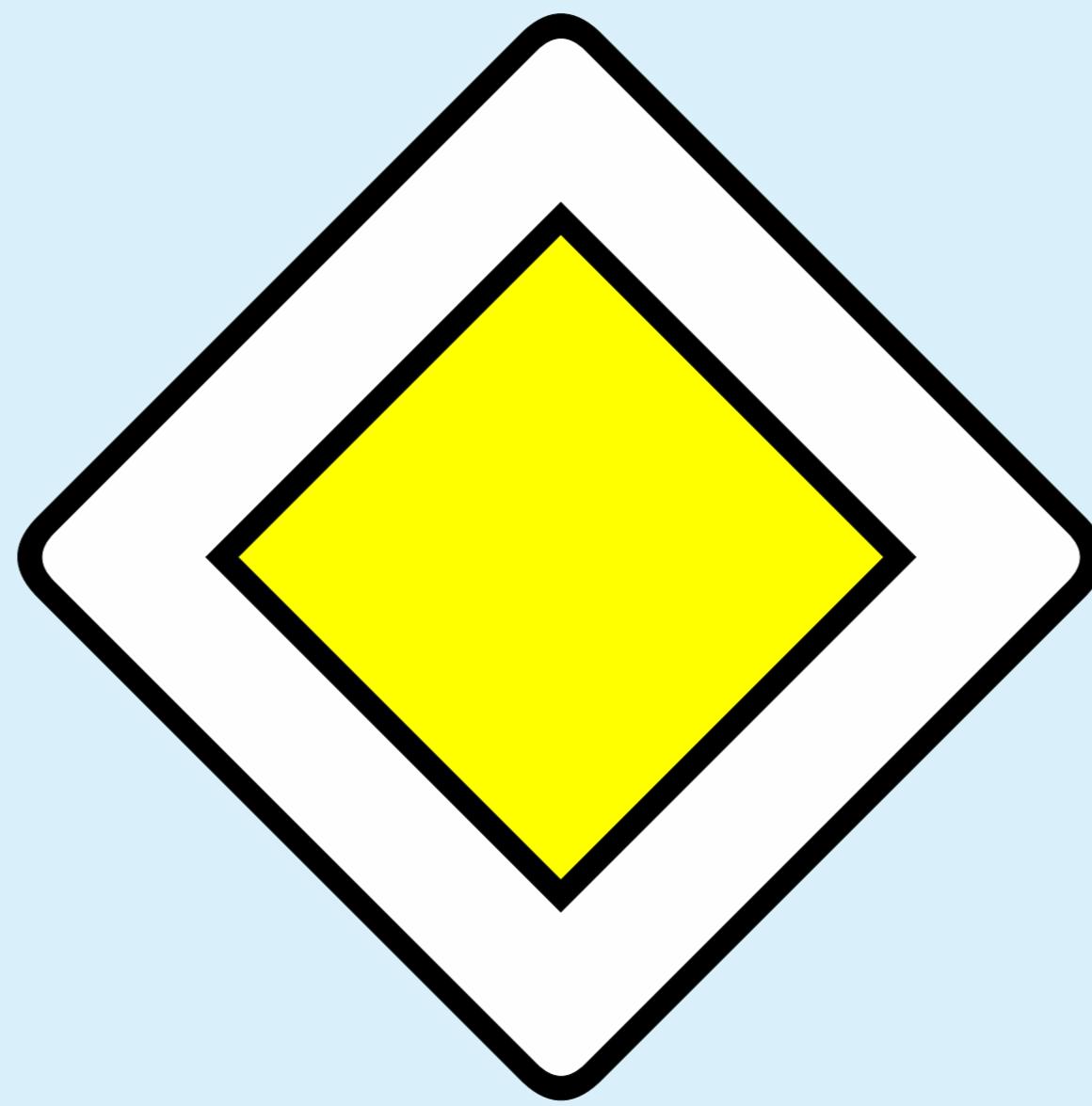
Le panneau M12 est installé sous un feu tricolore et permet aux cyclistes de suivre la direction indiquée par la flèche dans le cas d'un feu rouge, à condition de céder le passage aux autres usagers et usagères engagé·es.



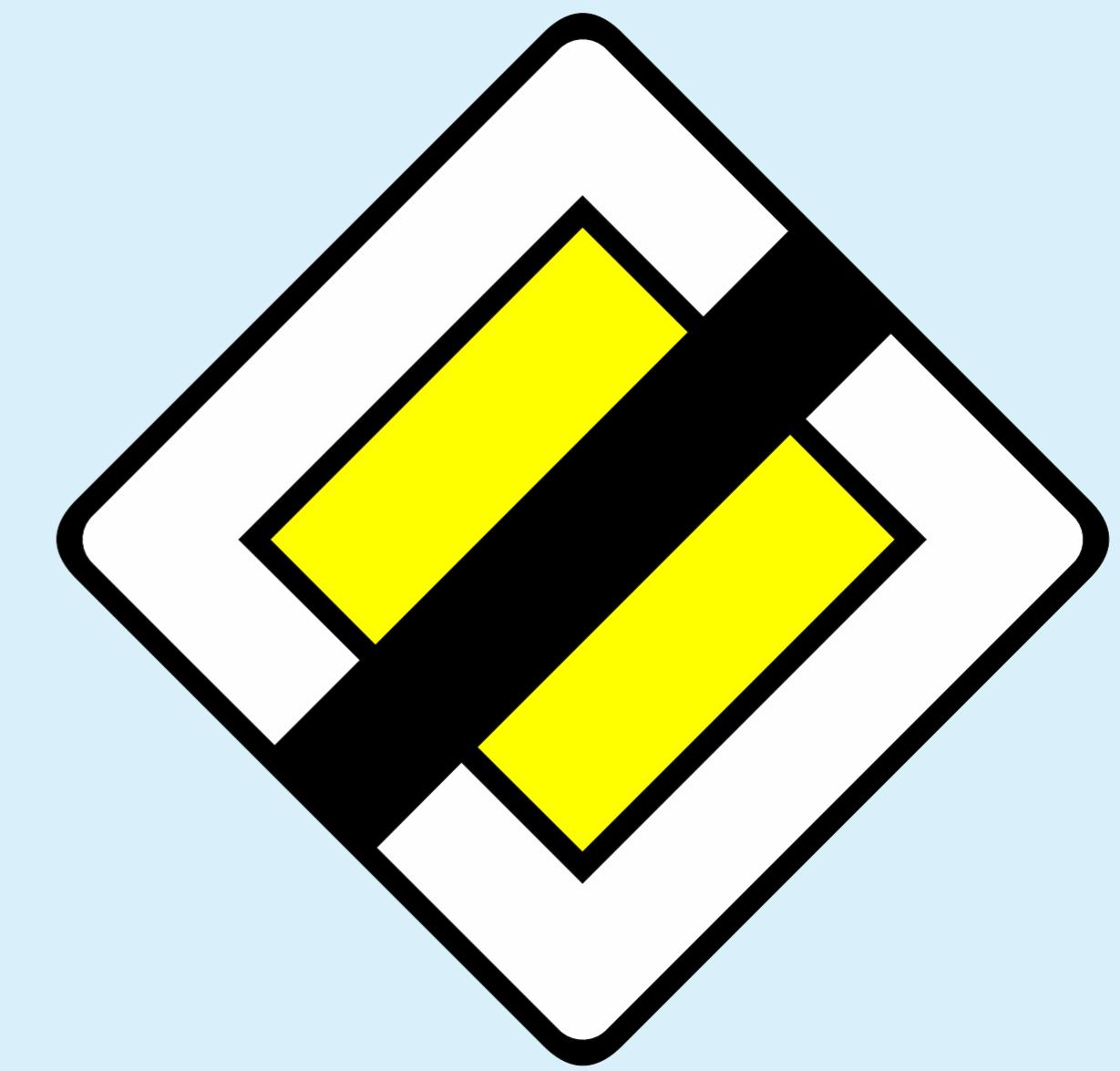
# RÈGLES DE LA PRIORITÉ À DROITE



Vous circulez  
sur une route prioritaire.



Vous êtes prioritaire lors  
de la prochaine intersection.



Vous n'avez plus  
la priorité.

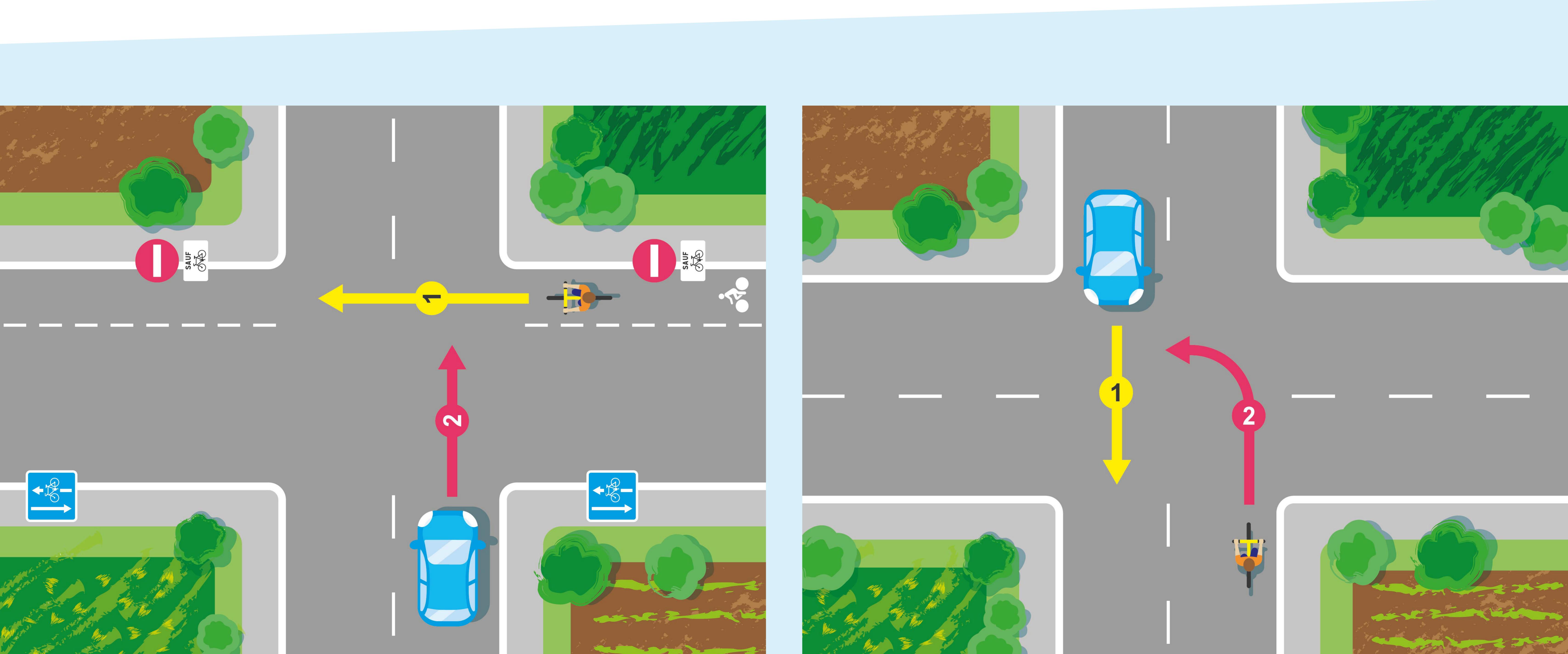
# RÈGLES DE LA PRIORITÉ À DROITE

**Les mêmes règles s'appliquent aux automobilistes et aux cyclistes concernant la priorité à droite.**

Les conducteurs et conductrices de véhicules motorisés ne considèrent pas toujours les cyclistes comme des véhicules à part entière et ne leur laissent pas toujours la priorité même lorsqu'ils le devraient.

**Le bon comportement à adopter :  
restez vigilant-e vis-à-vis des automobilistes.**

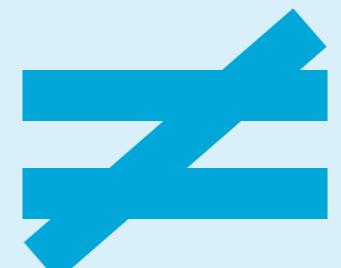
# RÈGLES DE LA PRIORITÉ À DROITE



# CARREFOUR À SENS GIRATOIRE ET ROND-POINT

## Carrefour à sens giratoire

Tous les véhicules situés à l'intérieur du carrefour sont prioritaires et ceux positionnés à l'extérieur doivent céder le passage.

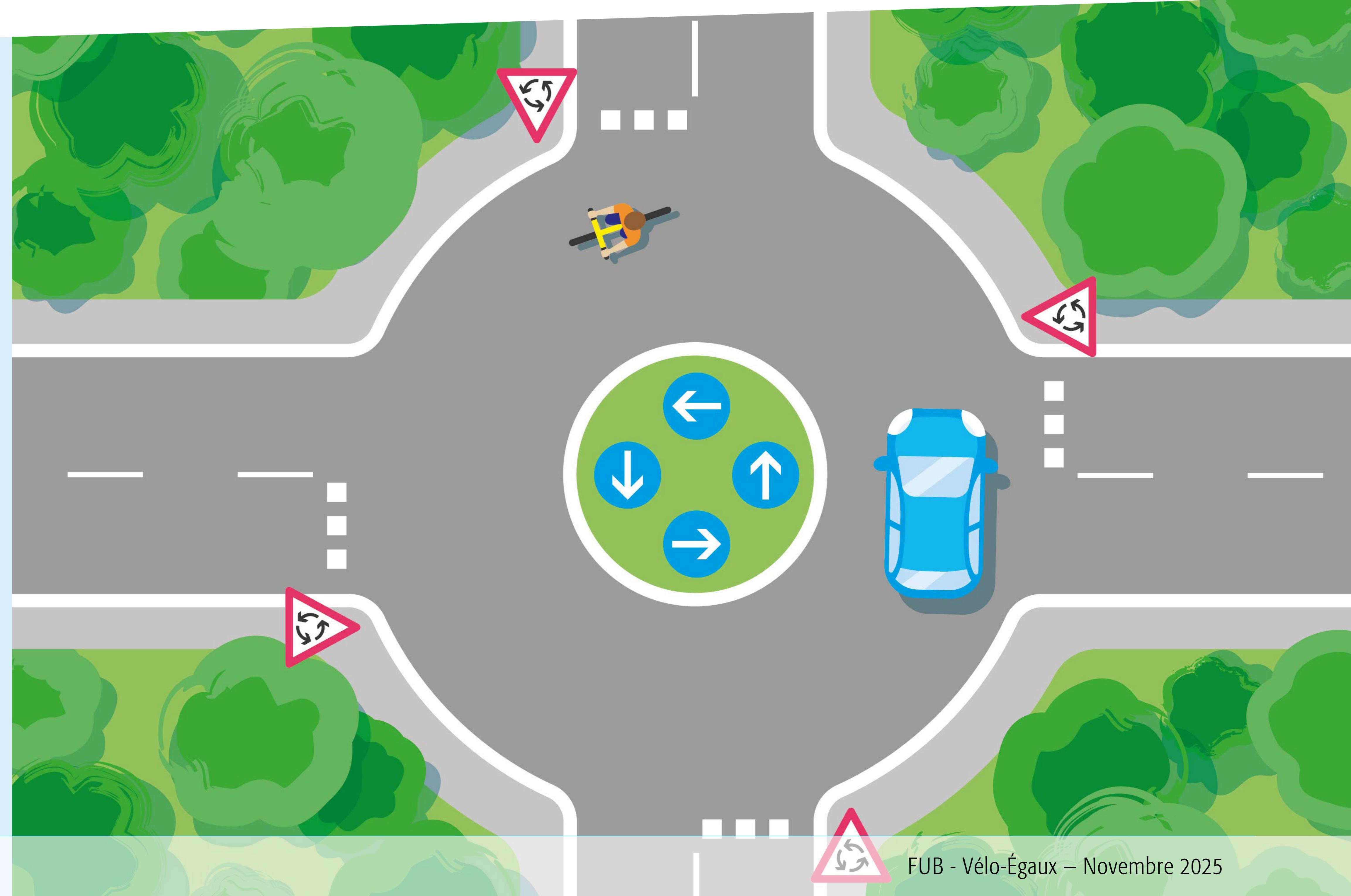


## Rond-point

La priorité est donnée aux véhicules situés à l'extérieur du rond-point et souhaitant s'y insérer. Les véhicules positionnés à l'intérieur du rond-point ne sont pas prioritaires.

# CARREFOUR À SENS GIRATOIRE ET ROND-POINT

Dans le cas d'un carrefour à sens giratoire, le cycliste circule au milieu de la chaussée pour plus de sécurité.



# PISTE CYCLABLE ET BANDE CYCLABLE, QUELLE DIFFÉRENCE ?



Une piste cyclable est séparée de la chaussée.



Une bande cyclable est peinte sur la chaussée.

# ÊTRE VISIBLE



# DEUX ÉLÉMENTS INDISPENSABLES POUR ASSURER SA SÉCURITÉ

- Le positionnement sur la chaussée
- Les équipements



# SE POSITIONNER SUR LA CHAUSSÉE

## Avantages des sas vélo

Les sas vélo sont des espaces qui permettent aux cyclistes de se positionner devant les autres véhicules et avant les feux tricolores.

Il n'est pas rare de retrouver des voitures qui s'arrêtent sur les sas vélo aux feux rouges.



# SE POSITIONNER SUR LA CHAUSSÉE

## Avantages des sas vélo

Les sas vélo permettent de ne pas respirer les gaz d'échappement, d'être vu·e par les automobilistes et de démarrer avant eux.

Les sas vélo sont particulièrement intéressants lorsque l'on souhaite tourner à gauche.



# SE POSITIONNER SUR LA CHAUSSÉE

**Prendre sa place au centre de la chaussée : une attitude primordiale**

Être vu·e permet d'éviter certains risques potentiels : l'emportièrages et les dépassements dangereux.



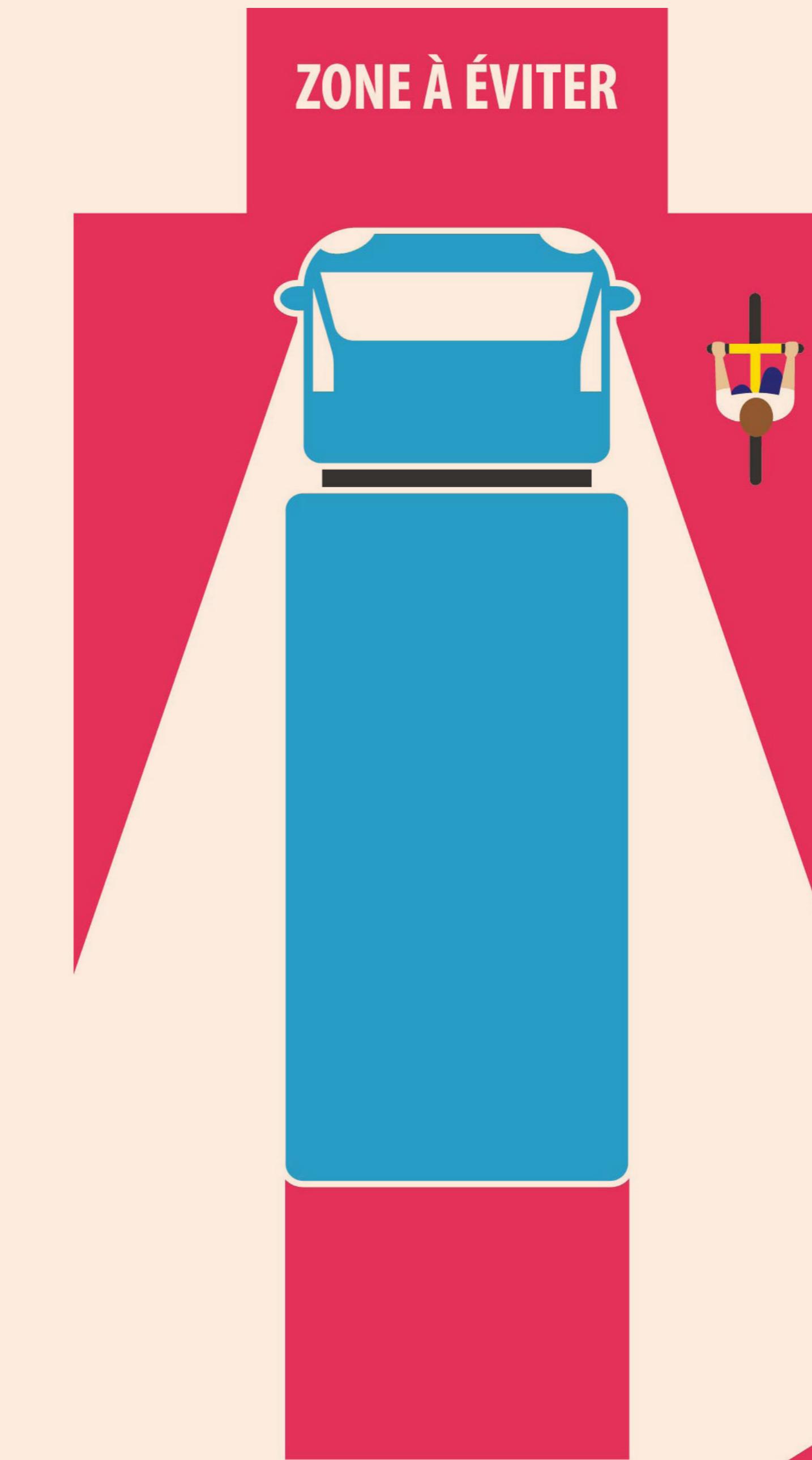
# LES POIDS LOURDS ET LEURS ANGLES MORTS : UN RISQUE À BIEN CONSIDÉRER

## Les bons comportements à adopter :

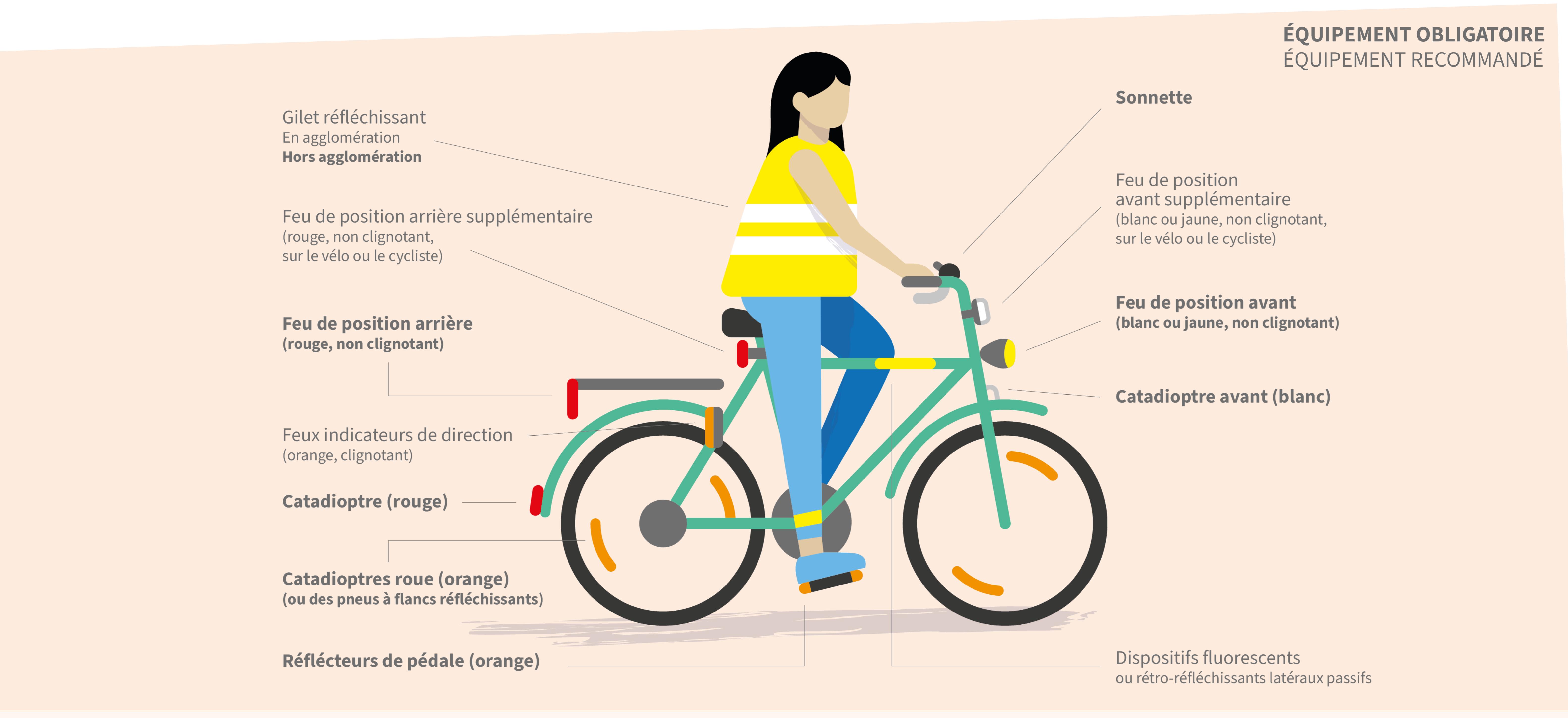
Ne jamais dépasser par la droite

Garder ses distances :  
rester à 2 ou 3 mètres du poids lourd

À un feu rouge, laisser le conducteur faire sa manœuvre et avancer avant de s'engager.



# LES ÉQUIPEMENTS DES CYCLISTES POUR ÊTRE VU-E



# LES OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

## **Le port du casque :**

Il est obligatoire uniquement pour les enfants de moins de 12 ans.

## **Les appareils interdits :**

L'utilisation d'un téléphone est interdit.

L'utilisation d'écouteurs ou de casque audio est interdit.



# LE PLUS IMPORTANT À VÉLO : BIEN COMMUNIQUER !

Faire des contrôles visuels

Prendre sa place

Éviter les dépassements dangereux

Rester visible

Indiquer sa direction



# LE CODE VU DU GUIDON

